

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06199

Numéro SIREN : 853 207 884

Nom ou dénomination : A.N.D CARRELAGE

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/029675



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 14	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	25 303	8 037	17 266	15 289	1 977	12.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	215		215	150	65	43.33
	Total II	25 518	8 037	17 481	15 439	2 042	13.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 005	1 005	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 385		16 385	13 645	2 741	20.09
	Autres créances	18 543		18 543	14 041	4 502	32.07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 001		11 001		11 001	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	45 929		45 929	28 690	17 239	60.09
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	71 447	8 037	63 410	44 129	19 281	43.69

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 14	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	20 941		20 941	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 822	20 941	119	0.57
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	42 763	21 941	20 822	94.90
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		197	197	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	31	287	256	89.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 751	1 692	59	3.50
	Dettes fiscales et sociales	18 865	20 012	1 147	5.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	20 647	22 188	1 541	6.94
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	63 410	44 129	19 281	43.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 647 22 188

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 14	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	162 381		162 381	158 337	4 044	2.55
Chiffre d'affaires NET	162 381		162 381	158 337	4 044	2.55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 952	11 844	8 892	75.08
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			165 333	170 181	4 848	2.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 114		1 114	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			84 045	73 240	10 804	14.75
Impôts, taxes et versements assimilés			2 965	704	2 261	321.23
Salaires et traitements			38 340	56 094	17 754	31.65
Charges sociales			6 851	8 669	1 818	20.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 481	3 556	925	26.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			137 796	142 263	4 467	3.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			27 537	27 917	381	1.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 14	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 822	3 104	282	9.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 822	3 104	282	9.08
2. Résultat financier (V-VI)	2 822	3 104	282	9.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 715	24 814	99	0.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	45		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	45	45		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45	45		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 848	3 828	20	0.52
Total des produits (I+III+V+VII)	165 333	170 181	4 848	2.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	144 511	149 240	4 729	3.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	20 822	20 941	119	0.57

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 404
Dettes fiscales et sociales	1 353
Total	2 757

**A.N.D CARRELAGE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT
69371 LYON CEDEX 08**

SIREN : 853 207 884

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **30 Septembre 2021**, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de 162 381 euros et un résultat net comptable bénéficiaire de euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2021** font apparaître un bénéfice de 20 822 euros.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat comme suit :

-au compte « report à nouveau » : 20 822 €

TROISIEME RESOLUTION

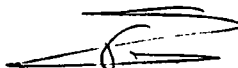
L'associée unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice **CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique de la société.

DRISSI Thami

Associé Unique



**A.N.D CARRELAGE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT
69371 LYON CEDEX 08**

SIREN : 853 207 884

PROCES VERBAL
DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE DU 31 mars 2022

La soussignée,

- **DRISSI Thami** ,
Né le **02 mars 1965** à **Tinjdad (MAROC)**
De nationalité Marocaine,
Domicilié : 3 rue Paul Pic
69500 BRON

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société « A.N.D CARRELAGE », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle, au capital de **1 000** euros, dont le siège social est fixé au 320 AVENUE BERTHELOT 69371 LYON CEDEX 08, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro 853 207 884 , soumise à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le **30 Septembre 2021**;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
3. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :

D.T

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **30 Septembre 2021**, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **162 381** euros et un résultat net comptable bénéficiaire de **20 822** euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le **30 Septembre 2021** font apparaître un bénéfice de **20 822** euros.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat comme suit :

-au compte « report à nouveau » : **20 822 €**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice **CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

Fait à Bron, le 31 mars 2022

DRISSI Thami
Associé Unique

